

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Notre-Dame-de-Lourdes, le 25 avril 2017

Titre suggéré : du nouveau pour les familles à Lourdes

Après avoir investi 350 000 \$ dans le réseau de fibre optique sur son territoire, la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, déploie de nouveaux incitatifs afin d'encourager les nouveaux arrivants et les jeunes familles à s'établir sur son territoire. Rappelons que la municipalité adhère depuis le début à la politique « On vise dans le mille » visant à accueillir, d'ici 2020, 1000 nouveaux arrivants sur le territoire de la MRC de L'Érable. Ce sont donc en majorité de nouvelles actions, votées par le conseil municipal, dans le cadre de la politique familiale de la municipalité, qui entreront en vigueur le 1^{er} mai prochain.

Achat d'une résidence et construction domiciliaire pour les familles

Aux familles qui voudront faire l'acquisition d'une maison sur son territoire, la municipalité remettra un montant de 500 \$ par enfants de moins de 12 ans ainsi qu'une somme de 150 \$ pour chaque nouvelle inscription à l'école Notre-Dame et à l'école Centrale de Villeroy. Ces sommes sont également cumulatives aux subventions offertes par la municipalité (2 000 \$) et par Desjardins (jusqu'à 1 000 \$) pour une construction résidentielle unifamiliale ou bigénérationnelle. Un remboursement de taxe sera également accordé lors de la construction ou de la rénovation d'une maison bigénérationnelle. Des critères précis devront être respectés dans ce cas.

Nouveau-nés et achat de couches lavables

Les nouveaux parents pourront maintenant bénéficier d'un remboursement de 125 \$ pour l'arrivée d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté. En abonnant leur enfant d'un an ou moins à la bibliothèque municipale, ceux-ci recevront une trousse bébé-lecteur.

Dans un souci de protection de l'environnement, la municipalité encourage également ses familles à acheter des couches lavables en accordant une subvention de 200 \$ par enfant pour l'achat d'un minimum de 20 couches lavables neuves et de 100 \$ pour l'achat de la même quantité de couches lavables usagées.



Rappelons que Notre-Dame-de-Lourdes a investi beaucoup au cours des dernières années et qu'elle offre maintenant plusieurs infrastructures de qualité pour ses résidents et nouveaux arrivants. La quantité de services pour une municipalité de cette ampleur est remarquable puisque l'on y retrouve une caisse populaire, un bureau de poste, une bibliothèque et depuis 2016, un centre de conditionnement physique accessible à toute sa population. Un technicien en loisirs fait partie de l'équipe municipale et les citoyens peuvent compter sur un comité de loisirs très actif. Pour les familles, la municipalité compte sur son territoire, une école primaire, un service de garde après l'école, une garderie en installation, des garderies privées, une patinoire, un camp de jour et un parc de jeux totalement refait en 2015.

Pour savoir si vous êtes admissible ou pour vous renseigner sur les différents programmes offerts par la municipalité, contactez Mme Sandie Roux, adjointe administrative au 819 385-4315 poste 4002 ou par courriel à : info@municipalitelourdes.com.

– 30 –

Source :

Sandie Roux, adjointe administrative
Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
837, rue Principale, Notre-Dame-de-Lourdes (Québec) G0S 1T0
Tél.: 819 385-4315 poste 4002
Courriel : info@municipalitelourdes.com